

### PLUS QUE JAMAIS, DÉFENDRE COLLECTIVEMENT NOTRE SANTÉ ET NOTRE SÉCURITÉ AU TRAVAIL !

**Le samedi 18 mai après deux agressions successives, un droit de retrait massif a été exercé sur tout l'établissement ☐ Ces agressions sont venues se rajouter à une série de violences déjà conséquentes, tant physiques que verbales : coups de poing au visage, bousculades, vols, menaces de mort, coups de couteau, coups de barre de fer, sans compter les insultes devenues le lot quotidien de nombreux collègues.**

### UN CERTAIN NOMBRE DE MESURES ONT ÉTÉ PRISES

⇒ « Afin de sécuriser la distribution de LR en travaux extérieurs ces derniers pourront être sécurisés dans des dépôts relais avec fermeture ».

⇒ « Autorisation d'aviser d'office les encombrants qui ne sont pas boxables. Les Chronopost ne rentrent pas dans ce processus et cette décision est sans impact sur la prime d'équipe ».

**Les autres demandes sont renvoyées à une négociation franche et loyale le lundi 20 mai.**

Deux revendications fortes étaient ressorties le 18 mai : **la limitation des LR et une communication claire auprès des usagers sur les agressions.**

⇒ Pour la limitation des LR, réponse sous 45 jours (idem pour les dépôts-relais) donc rendez-vous le 05 juillet...

⇒ En termes de communication extérieure, **La Poste se défile !** Des engagements ont tout de même été pris : **formation contre les agressions et incivilités, dépôt de plainte de La Poste en appui de l'agent agressé, possibilité de changement de MOLOC sans reprise de temps, mise à disposition de numéros à appeler en cas d'incivilité ou d'agression et inscription systématique sur le Cahier HSCT des agressions et incivilités.**

**Le mercredi 29 mai** notre Direction a été reçue à la Préfecture. Le compte-rendu de cette réunion nous a ensuite été communiqué au cours d'une audience SUD le **vendredi 07 juin.**

La réunion en Préfecture s'est tenue avec le Directeur de Cabinet de la Préfète à l'égalité des chances, la sureté urbaine, les délégués à la politique de la Ville. Désormais La Poste sera présente comme les autres instances représentatives (éducation, élus, CIQ...) au conseil de sécurité d'arrondissement tous les mois. Pour faire face aux difficultés de porter plainte, un correspondant par arrondissement facilitera les démarches pour les agents comme pour La Poste. Une liste de médiateurs sera communiquée, et des échanges médiateurs/Facteurs auront lieu. La prise en charge par la Ville de formations dans les quartiers difficiles adulte-relais est assurée. Des patrouilles de Police seront également plus souvent présentes à proximité de nos sites.

Ensuite nous avons à nouveau demandé une communication externe de La Poste à destination des usagers, mais l'établissement a répondu n'avoir pas la main sur la communication.

⇒ **Le mercredi 12 juin**, nous avons mis à l'ordre du jour un point sur les agressions en CHSCT. Après un rappel sur la réunion en Préfecture, nous avons demandé des explications concernant deux récentes agressions ayant eu lieu sur l'établissement : **une au guichet des Docks, une autre sur une Factrice du Dôme.**

Sur l'agression ayant eu lieu au guichet des Docks (après avoir accusé la collègue d'être responsable de cette agression plutôt que victime), retournement total de situation en trois semaines ! Une plainte a été déposée contre l'usagère par La Poste. Visiblement la lecture du contrat liant La Poste à cette personne a éclairé notre Direction, notons tout de même cette présomption de culpabilité de notre collègue...

Pour la collègue du Dôme c'est le chemin inverse qui semble se produire; après trois semaines La Poste ne portera finalement pas plainte et fait état de doutes sur la véracité de l'agression, se réserve le droit de contester l'accident du travail et s'interroge sur l'octroi de l'article 14 (qui donne droit à protection et réparation des salariés, notamment en cas d'agression).

**Dans un cas comme dans l'autre, c'est avant tout la suspicion sur les agents, qui prévaut sur toutes les autres considérations !**

**NOUS AVONS TERMINÉ LA SEANCE DE CHSCT PAR PLUSIEURS DEMANDES :**

- ⇒ Que seul le Cahier HSCT soit utilisé pour noter les agressions et incivilités.
- ⇒ Que toutes les agressions et incivilités ne générant pas d'arrêt de travail soient renseignées sur SIPREVA afin d'avoir une vision au plus près de la réalité.
- ⇒ Que soit réaffirmée l'obligation d'informer au plus tôt le CHSCT de tout accident du travail.
- ⇒ Que des formations sur les agressions et incivilités puissent être dispensées.
- ⇒ Qu'un véritable suivi soit effectué par la filière santé/sociale sans discontinuité.

**Au final beaucoup de réunions et trop peu de concret...** Mais une certitude : **c'est bien nos actions déterminées et collectives qui feront bouger les choses !** Pour notre Direction, la santé et la sécurité se résument au port de chaussures de sécurité ! Dans la continuité du 18 mai, continuons à agir en participant à une conférence de presse commune avec les collègues de la RTM ! Les agressions ne sont pas une fatalité, interpellons les élus, les usagers pour mettre notre Direction face à ses responsabilités ! C'est bien une organisation du travail déficiente et un manque criant de personnel qui sont la cause de ces agressions et du mécontentement des usagers ! De bonnes conditions de travail, un titulaire sur chaque position, des remplaçants bien formés : voilà la première des sécurités !

**CONFÉRENCE DE PRESSE LE JEUDI 20 JUIN 2019**  
**À PARTIR DE 13H30**  
**DEVANT LE DÔME AVEC LA CGT RTM**  
**VENEZ NOMBREUX-EUSES !**

**Nous partagerons un moment de convivialité autour du verre de l'amitié !**

**SUD APT 13 - Syndicat Solidaires Unitaires Démocratiques des Bouches-du-Rhône**

BP 90055 13202 Marseille Cedex 02 - Tél : 04.91.11.63.30 / Fax : 04.91.11.63.39

Mail : [sud13poste@orange.fr](mailto:sud13poste@orange.fr) / Site internet : [www.sudptt13.org](http://www.sudptt13.org) / Facebook : [www.facebook.com/sudapt13](http://www.facebook.com/sudapt13)